



PROJET N°14. MANAGEMENT DES HOTELS PRESIDENT ET PARLEMENTAIRE DE YAMOOUSSOUKRO

Caractéristiques Générales

Description sommaire

Dans le cadre de sa stratégie de développement touristique « SUBLIME CÔTE D'IVOIRE » qui vise à faire de la Côte d'Ivoire la 5^{ème} destination touristique en Afrique, le gouvernement ivoirien met en œuvre une approche consistant à développer des partenariats public-privé avec des promoteurs de grands projets d'infrastructures en vue de doter la Côte d'Ivoire, à court terme, d'infrastructures touristiques de qualité et de grande envergure. A cet égard, la rénovation, l'extension et la valorisation d'infrastructures touristiques existantes, ainsi que le développement d'infrastructures touristiques nouvelles sur l'ensemble du territoire national constitue des axes majeurs de cette stratégie de développement. Le District de Yamoussoukro représente un pôle touristique important pour l'expression de « SUBLIME CÔTE D'IVOIRE ». La Société Legacy, spécialisée dans la réalisation des grands projets immobiliers et touristiques, a formulé et présenté au Ministère du Tourisme un projet de développement touristique dans le District de Yamoussoukro qui adhère aux objectifs stratégiques de l'Etat en matière de politique touristique. Le périmètre du Projet qui comprend : Ø La rénovation de l'Hôtel Président ; Ø Le développement d'un programme de construction et de vente d'appartement, duplex et villas de luxe de 2 à 3 chambres, toutes situées dans des périmètres proches de l'hôtel et du terrain de golf ; Ø La promotion de safaris dans le parc naturel d'Abokouamekro ; Ø La construction d'un terrain de golf et Club House avec l'objectif de faire de Yamoussoukro comme une destination d'escapade / vacances et de conférences ; Ø La construction d'une école privée internationale disposant de capacités d'hébergement, pour attirer les parents de toute la sous-région et les amener à visiter leurs enfants ; Ø La conception et la mise en œuvre d'un plan de commercialisation des conférences et des expositions dans le District de Yamoussoukro qui s'articulera autour : d'expositions d'art, de spectacles musicaux avec des artistes locaux et internationaux bien connus, d'évènements sportifs, y compris des compétitions de golf, de lancement de produits, de conférences et congrès nationaux et internationaux, de week-ends éducatifs et de mariages ; Ø La construction et de l'exploitation d'un hippodrome pour les courses hippiques en liaison avec la LONACI ; Ø La conception et la mise en œuvre d'activités nautiques sur les bords du barrage de Kossou telles que la pêche sportive, animation les week-ends. Ø La possibilité de l'extension du périmètre à la rénovation de l'aéroport de Yamoussoukro. Le coût projet qui pourrait osciller entre 300 et 500 milliards de FCFA, en fonction du périmètre validé par les Parties.



Textes applicables	.Décret n°2018-358 du 29 mars 2018 déterminant les règles relatives aux contrats de Partenariats Public-Privé .Décret n° 2018-359 du 29 mars 2018 portant attributions, organisation et fonctionnement du comité national de pilotage des Partenariats Public-Privé
Procédure de passation	Négociation directe
Intérêt du projet	LEGACY a su faire comprendre à la SONAPIE, les avantages qu'elle tirerait en lui confiant la gestion de l'Hôtel. La SONAPIE souhaite en conséquence utiliser les services et l'expérience de LEGACY dans le cadre de l'exploitation, de l'Hôtel sous la Marque LEGACY ou de toutes autres marques internationales pouvant les assister et les accompagner et ce, conformément aux normes et standards internationaux.

Informations spécifiques à la structuration en PPP

Statut du projet

État d'avancement	Identification du Projet
--------------------------	--------------------------